

Déclaration de non prise en compte des principales incidences négatives (PAI)

CONTEXTE

Filiale de la mutuelle CARAC, SELENCIA propose des contrats d'assurance sur la vie et de capitalisation. Dans le cadre de ses contrats, SELENCIA référence des supports en unités de compte classés article 8 et article 9 au regard du règlement 2019/2088 dit SFDR. A ce jour les fonds en euros de SELENCIA ne sont pas classés article 8 ni article 9.

CRITÈRES ESG ET INCIDENCES NÉGATIVES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Conformément à l'article 4 du RÈGLEMENT (UE) 2019/2088 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers et à l'article 12 du RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2022/1288 DE LA COMMISSION du 6 avril 2022 complétant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation détaillant le contenu et la présentation des informations relatives au principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» et précisant le contenu, les méthodes et la présentation pour les informations relatives aux indicateurs de durabilité et aux incidences négatives en matière de durabilité ainsi que le contenu et la présentation des informations relatives à la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales et d'objectifs d'investissement durable dans les documents précontractuels, sur les sites internet et dans les rapports périodiques, SELENCIA a fait à ce jour le choix pratique de ne pas déclarer les principales incidences négatives de ses investissements car nous ne pouvons pas, à date, garantir la collecte des différents indicateurs tels que requis par la réglementation.

Cependant, SELENCIA est engagée dans une démarche active de durabilité et n'exclue pas de publier les PAI dans un futur proche.

Pour plus d'information sur la démarche de durabilité, vous pouvez consulter le site internet de SELENCIA, <https://www.selencia.fr/engagements-durabilité/>.

SELENCIA

Entreprise régie par le Code des assurances. S.A. au capital de 159 221 273,61 €

RCS Nanterre 352 191 167

Siège social : 7 Allée de l'Arche - 92400 Courbevoie.